Document généré le 12 oct. 2024 05:44

Les Cahiers du Gres

Dynamiques intergroupes et pratiques linguistiques dans deux cégeps montréalais

Patricia Lamarre, Julie Paquette, Sophie Ambrosi et Emmanuel Kahn

Volume 4, numéro 1, printemps 2004

URI : https://id.erudit.org/iderudit/009713ar
DOI : https://doi.org/10.7202/009713ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Groupe de Recherche Ethnicité et Société
CEETUM

ISSN

1499-0431 (imprimé)
1499-044X (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Lamarre, P., Paquette, J., Ambrosi, S. & Kahn, E. (2004). Dynamiques intergroupes et pratiques linguistiques dans deux cégeps montréalais. *Les Cahiers du Gres*, *4*(1), 23–37. https://doi.org/10.7202/009713ar

Tous droits réservés © Les Cahiers du Gres, 2004

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Dynamiques intergroupes et pratiques linguistiques dans deux cégeps montréalais

Patricia Lamarre
Julie Paquette
Sophie Ambrosi
Emmanuel Kahn

Dans une conceptualisation des relations ethniques, Montréal présente un contexte différent de ceux des autres métropoles canadiennes, et même nord-américaines, et il s'avère nécessaire de prendre en compte une dynamique linguistique sous-jacente, complexe et en voie de transformation. C'est avec cette perspective que nous avons abordé l'étude décrite dans ce texte. Plus spécifiquement, nous discutons des résultats de la première phase d'une étude[1] sur les relations intergroupes de jeunes dans deux cégeps montréalais; l'un de langue française, l'autre de langue anglaise. Dans un premier temps, nous décrivons brièvement comment cette recherche s'insère dans la problématique du GRES. Par la suite, les objectifs de cette étude ainsi que la méthodologie adoptée sont présentés. La section suivante comprend les descriptions des deux cégeps étudiés et l'analyse des données ethnographiques. Ces données préliminaires sont abordées sous deux angles: les modes de regroupements et les pratiques linguistiques.

Montréal, ville en redéfinition

De nos jours, les grandes villes nord-américaines sont de plus en plus caractérisées par la diversité ethnique, religieuse et linguistique. Montréal, par contre, se distingue des autres villes de même taille. En effet, si l'on peut dire que ces dernières connaissent toutes une grande diversité linguistique au sein de leur population, il n'y a pas d'ambiguïté quant à la langue dominante de ces sociétés d'accueil. En comparaison, Montréal offre un contexte fortement marqué par une dynamique linguistique où, historiquement, l'anglais était la langue dominante et le français la langue dominée. Elle se distingue aussi par les efforts entrepris par la population francophone de souche depuis la Révolution tranquille pour renverser cette dynamique. Dans un laps de temps relativement court, Montréal a effectivement connu une transformation rapide et importante. D'une ville que l'on pouvait décrire comme étant « well on its way to becoming a multicultural English-speaking city » (Levine, 1990), Montréal est devenue une

agglomération beaucoup plus francophone qu'elle ne l'était il y a trente ans.

Les statistiques de recensement nous révèlent clairement un contexte où une connaissance du français est de plus en plus nécessaire pour participer à la vie sociale et économique. Par ailleurs, ces statistiques révèlent également l'émergence d'une dynamique linguistique complexe. Si nous sommes témoins de l'amélioration du statut de la langue française, nous constatons aussi l'augmentation du taux de bilinguisme français/anglais de la population, peu importe la langue maternelle des locuteurs. Toutefois, si, dans le passé, ce bilinguisme était surtout valorisé par les francophones (Gouvernement du Canada, 1969; Gouvernement du Québec, 1972), maintenant nous pouvons dire qu'il est devenu un « capital linguistique » (Bourdieu, 1979; 1982) recherché par tous les groupes linguistiques dans la population.[2] Dans le cas des nouveaux arrivants, les statistiques montrent qu'ils sont beaucoup plus portés à apprendre le français qu'auparavant sans que leur taux de connaissance de l'anglais n'ait diminué significativement.[3] Cette situation donne naissance à un nouveau phénomène de multilinguisme chez cette population (Lamarre, 2001).[4] Ces tendances vers le bilinguisme et le multilinguisme signifient donc que de plus en plus de Montréalais ont les compétences langagières pour franchir les frontières linguistiques traditionnelles. Celles-ci sont d'ailleurs moins clairement délimitées que par le passé grâce à la diversité grandissante de la population.

Auparavant, parler des relations Francophones-Anglophones équivalait à parler en termes de relations ethniques. De façon générale, « Francophone » était synonyme de « Québécois » ou de « Canadien-Français de souche » et « Anglophone », de « White Anglo-Saxon Protestant ». Depuis les années 1970, les efforts pour transformer le Québec en une société francophone et pluraliste ont contribué à une redéfinition de ces termes. Dans le projet sociétal québécois actuel qui vise l'édification d'une francophonie pluraliste, il est difficile de parler de Francophones et de Québécois en faisant référence à une appartenance ethnique (Gouvernement du Québec, 1990; Conseil de la Langue Française, 1999). De même, le terme « Anglophone » ne peut plus renvoyer à une population majoritairement blanche issue de la Grande-Bretagne car la population anglo-québécoise actuelle est très multiculturelle, souvent hybridisée et en grande majorité bilingue (Norris, 1999).

Que signifient de nos jours les termes « Anglophone » et « Francophone »? s'interrogent alors Meintel et Fortin (2001). Cette question nous interpelle au niveau politique, mais aussi au niveau théorique car elle exige une remise en question du modèle binaire ou triangulaire des relations ethniques souvent utilisé pour

analyser la dynamique montréalaise. En effet, les frontières traditionnelles entre Anglophones et Francophones semblent de moins en moins clairement définies, que l'on pense en termes de pluralisme institutionnel, de connaissances linguistiques ou de géographie. Parmi les facteurs importants contribuant à ce « brouillage » des frontières, il y a le poids démographique croissant des immigrants et de leurs enfants, leur présence dans des institutions traditionnellement homogènes et leur impact sur la composition des groupes linguistiques.

Ceci dit, le clivage linguistique traditionnel a toujours un impact sur les relations intergroupes à Montréal. Nous n'avons qu'à penser aux systèmes institutionnels parallèles mis en place historiquement et qui ont permis la cohabitation de deux communautés ainsi que l'existence de « deux solitudes ». Malgré le fait que cette division institutionnelle s'effrite (Juteau, 2000), dans le cas du système éducatif, elle est toujours en place et est encore plus forte que dans le passé. Effectivement, depuis 1998, le critère linguistique départage officiellement les commissions scolaires québécoises. Considérant la fonction des institutions éducatives dans la reproduction des « communautés » linguistiques et dans l'intégration linguistique des nouveaux arrivants, il devient d'autant plus justifié d'explorer comment s'opèrent ces changements au sein de milieux éducatifs transformés par la diversité linguistique et ethnique de leurs populations.

Une étude sur deux cégeps montréalais

Dans ce contexte, il nous semble pertinent d'examiner le vécu de jeunes Montréalais, ceux que nous appelons « les enfants de la loi 101 », c'est-à-dire tous les enfants scolarisés depuis 1977, qu'ils soient issus de l'immigration ou non. Comment vivent-ils et de quelle manière perçoivent-ils les relations et les frontières intergroupes? Qu'en est-il de leur vécu quotidien au sein d'institutions éducatives ayant un rôle important à jouer dans la socialisation des jeunes et la cohésion sociale? Par ailleurs, nous pouvons aussi nous interroger sur le mode de fonctionnement de ces institutions dans un contexte où les frontières ethniques et linguistiques se brouillent et se redéfinissent.

Dans cette optique, nous avons sélectionné pour notre étude deux cégeps reconnus pour la diversité ethnique de leurs étudiants. Les questions suivantes ont orienté la première phase de notre enquête sur les relations intergroupes et linguistiques: 1) Quelles formes prennent les relations intergroupes dans les contextes informels des deux institutions? 2) De quelles manières les langues sont-elles utilisées par les étudiants? 3) Quel est le rôle de l'origine ethnique et de la langue dans la constitution ou l'effritement des frontières de groupes? 4) Quels sont les éléments influençant les relations

intergroupes et les pratiques linguistiques des jeunes cégépiens?

Méthodologie

Les données présentées dans ce texte ont été recueillies lors de deux trimestres scolaires. La principale technique de collecte de données utilisée est celle de l'observation ethnographique dans les différents espaces « informels » (i.e. cafétérias, cafés étudiants, couloirs, campus extérieur, etc.) des deux cégeps sélectionnés. Les situations sociales ainsi captées relèvent tant de la vie quotidienne (lors des repas, des périodes libres, de pratiques sportives, etc.) que de certains événements spéciaux organisés (spectacles, fêtes, manifestations, etc.). Cette technique d'enquête *in situ* a été privilégiée puisqu'elle permet de se « frotter » aux réalités sociales étudiées et de capter de l'intérieur des activités, comportements, rapports sociaux et échanges verbaux sur le vif et dans leur contexte (de Sardan, 1995 : 75). Cette technique est utile pour saisir l'articulation des interactions entre les cégépiens. Par contre, notons qu'elle comporte sa part de difficultés (notamment en ce qui concerne une description adéquate des origines ethniques ou nationales et le style des étudiants[5]) et de limites liées principalement au problème de l'écoute dans des espaces bruyants.

En plus des observations, quelques discussions informelles avec des étudiants et deux entrevues avec des administrateurs ont été réalisées dans les deux cégeps. L'analyse de publications institutionnelles (brochures ou journaux destinés aux étudiants, sites web, documents divers distribués lors de « journées portes ouvertes », etc.) et de publications étudiantes (principalement les journaux étudiants et des affiches produites par ces derniers) ont également contribué à enrichir les données recueillies sur le terrain.

Le cégep anglophone

Créé en 1970, le cégep anglophone est l'un des quatre établissements collégiaux publics de langue anglaise de la région montréalaise. Il est situé dans un arrondissement de caractère populaire et multiethnique. Reconnu entre autres pour ses départements sportifs et de haute technologie, ce collège offre plus de 20 programmes pré-universitaires et techniques. Il attire une clientèle étudiante nombreuse (près de 5000 inscriptions aux programmes de jour et 2000 à l'éducation aux adultes) qui est composée depuis plusieurs années de jeunes d'origines diverses (plus de 90 origines, selon le journal du collège) et dont 30 % n'a pas l'anglais comme langue maternelle.

Bien que ce cégep ne soit pas doté d'une politique en matière de gestion de la diversité, les administrateurs et les étudiants semblent considérer son aspect multiculturel comme un symbole d'ouverture et d'enrichissement. C'est d'ailleurs l'un des éléments énoncés dans la mission du col-

lège : « *Fostering appreciation and respect for the rich cultural and ethnic diversity of our students and staff* ». Par ailleurs, les autres caractéristiques mises de l'avant par l'institution autant dans son site web que lors d'une journée porte ouverte, qui constituent les principaux supports d'auto-représentation du collège, comprennent l'encadrement académique personnalisé, l'excellence du personnel et des étudiants ainsi que la qualité des équipements technologiques.

Le cégep francophone

C'est dans le même arrondissement multiethnique que l'on retrouve le cégep francophone étudié. Ce dernier vit le jour en 1968. Il s'agit de l'un des neuf cégeps de langue française de la région montréalaise qui dispense une douzaine de programmes techniques et sept programmes pré-universitaires. Parmi ceux-ci, ce sont les domaines artistiques et ceux des sciences humaines qui font sa réputation. Il est fréquenté en moyenne par 3000 étudiants, incluant les adultes qui suivent des cours de francisation. Sa population étudiante est composée, depuis quelques années, d'un nombre croissant de jeunes d'origine immigrante. Aujourd'hui, environ 14% ont une langue maternelle autre que le français. Notons que si cet établissement planifie de développer une politique interculturelle, il s'est déjà doté d'une politique linguistique qui vise à s'assurer de la qualité de la langue française. Toutefois, cette politique « ne couvre pas le champ des communications interpersonnelles, à moins que celles-ci n'interfèrent avec des activités officielles ».

Cette institution, dont les critères d'admission sont plus indulgents que nombre d'autres, possède certains organes de services aux étudiants. Mais, contrairement au cégep anglophone, on y est beaucoup moins attaché à l'encadrement et à la performance et on vise plus à inciter les étudiants aux initiatives autonomes et aux projets autogérés. À partir des observations menées lors d'une journée porte ouverte et de l'exploration du site web du collège, nous avons constaté que celui-ci met de l'avant son aspect patrimonial - au niveau historique et culturel -, son lien avec la communauté locale et québécoise ainsi que le dynamisme de ses étudiants qui, par leur militantisme, participent aux débats sociétaux. Toutefois, cette dernière caractéristique semble être à la fois source de fierté et d'inquiétudes pour l'administration puisque l'implication sociale de ses étudiants peut aussi leur valoir d'être qualifiés de « bohèmes » et de « contestataires ».

Les dynamiques intergroupes

Le travail d'observation mené en parallèle dans les deux établissements collégiaux nous a permis d'explorer les regroupements étudiants et de constater les différences entre les modes d'interaction des élèves dans les deux cégeps.

À ce titre, dans cette section, nous verrons quels sont les facteurs qui sont les plus probants dans chaque établissement au niveau empirique et dans les discours administratif et étudiant.

En tentant d'identifier les éléments qui pourraient expliquer la constitution de regroupements informels d'étudiants[6], quatre principaux facteurs, d'importance variable dans les deux institutions, ont été relevés soit : 1) l'origine ethnique, qui implique souvent le fait d'avoir une même langue maternelle, une même religion et aussi parfois des liens antérieurs à la vie collégiale; 2) le style vestimentaire qui est l'expression d'affinités; 3) le programme d'étude, qui lie les étudiants en classe et en dehors des heures de cours; 4) l'implication dans la vie étudiante, par laquelle les étudiants tissent des liens parfois importants qui s'étendent au-delà de leurs programmes d'études, de leurs origines ou de leurs styles respectifs[7]. Notons que plusieurs facteurs peuvent être simultanément à la base de ces regroupements étudiants. Ainsi, il est difficile d'isoler ceux-ci sans réduire la complexité des rapports sociaux observés.

L'observation des interactions entre les étudiants nous a permis de constater l'importance relative des facteurs mentionnés plus haut au sein de ces deux établissements : la réalité de l'un mettant en lumière les traits saillants de l'autre. Au cégep anglophone, ce sont les regroupements « ethniques » qui ont attiré l'attention des observateurs de par leur nombre et leur diversité; alors que ce sont les différences de styles vestimentaires qui sont les signes les plus visibles des regroupements d'étudiants au cégep francophone.

Le cégep anglophone : l'expression de la diversité

Le cégep anglophone qui est, rappelons-le, caractérisé par l'aspect multiculturel de sa clientèle, présente de nombreux regroupements de type « ethnique ». Le fait que certains jeunes partagent des origines semblables (parfois une même ethnie ou simplement des références culturelles, religieuses, linguistiques similaires ou une provenance géographique commune) les amènent à se regrouper au sein d'associations étudiantes « ethniques » (russe, juive, asiatique, islamique, etc.) et à fréquenter de manière assidue certains lieux plutôt que d'autres. D'ailleurs, certains espaces sont surnommés officieusement par les étudiants en termes se référant à l'« origine » de la majorité des étudiants qui le fréquente. Ainsi, on retrouve à quelques mètres de distance les unes des autres les cafétérias « italienne », « asiatique », « grecque et arabe » et « afro-américaine ».

Ces surnoms, s'ils correspondent en effet à une certaine réalité empirique, camouflent cependant, lorsqu'on affine les observations, la présence de brassage et de mixité au sein des groupes repérables ainsi que la complexité

des regroupements. Par exemple, les jeunes Noirs de la cafétéria « afro-américaine » sont en fait d'origines diverses (haïtienne francophone, jamaïcaine anglophone, etc.). Dans ce cas, les traits visibles de race semblent réunir des jeunes, malgré des différences culturelles et même linguistiques. De plus, il existe une division assez importante entre jeunes hommes et jeunes femmes dans l'occupation physique de l'espace de cette cafétéria. En outre, ce n'est pas parce qu'un lieu est associé à un groupe qu'il s'avère fréquenté de manière exclusive par ce dernier. Dans cette même cafétéria, de nombreux groupes mixtes (des étudiants d'origines indienne, latino-américaine, « québécoise de souche », etc.) investissent aussi quotidiennement cet espace. Par ailleurs, il est vrai que l'on retrouve encore davantage de mixité au niveau des origines des étudiants dans des endroits qui ne sont pas qualifiés en termes ethniques. C'est le cas de la « Quiet caf » où la majorité des groupes sont mixtes au niveau des origines.

Ces surnoms à caractère ethnique accolés aux espaces de sociabilité masquent également la présence d'autres facteurs explicatifs des regroupements de jeunes comme celui du partage d'un même programme d'étude. Par exemple, si la cafétéria « asiatique » rassemble de nombreux étudiants d'origine asiatique, il semble que : « *It's a coincidence. It's because we are all students in science* », nous affirmait une étudiante. Nous avons par ailleurs remarqué que certains styles vestimentaires peuvent être associés à certains regroupements ethniques comme le style sportif choisi par bon nombre de garçons qui se tiennent dans la cafétéria « italienne ». Pourtant, ces deux facteurs ne semblent généralement pas à la base des regroupements; on ne peut pas s'y fier exclusivement comme indicateur des frontières de groupes comme c'est souvent le cas des origines.

Le cégep francophone : une question d'intérêts et d'affinités

On retrouve une toute autre dynamique au niveau des interactions étudiantes au cégep francophone. En effet, outre les rassemblements d'étudiants québécois de souche française qui forment la majorité de la clientèle du collège (et qui ne sont ni perçus ni expliqués en termes ethniques), on retrouve peu de regroupements informels basés sur le facteur des origines. En ce qui a trait aux associations étudiantes, ce sont les « modules » qui sont fondés sur le programme d'étude et les clubs constitués autour d'intérêts communs qui sont les plus nombreux. Il n'y a que deux associations à caractère ethnique. En outre, les jeunes de ce cégep qui sont issus de l'immigration sont dispersés, la plupart du temps, au sein de groupes mixtes où se côtoient des Franco-Québécois et des étudiants d'autres origines.

Ce sont plutôt les styles vestimentaires qui signalent les frontières de groupes dans ce cégep. En effet, l'habillement semble être utilisé comme une stratégie de distinction par les élèves. Observable empiriquement et trouvant écho dans les discours recueillis informellement auprès des élèves, le style vestimentaire reflèterait des affinités, voire des « mentalités » communes (intérêts, goûts, préoccupations, etc.) entre les étudiants et ce, qu'ils soient d'origine immigrée ou non et peu importe leur programme d'étude.

Ce facteur de style-affinité influence également l'occupation de l'espace. Il y a deux cœurs d'activités au cégep francophone : une salle de récréation et une cafétéria. Dans la première, on retrouve des jeunes qualifiés de « *cool* », « *militants* », « *éclatés* » ou « *fumeurs de pot* » alors que la seconde est fréquentée par des élèves au style plus conventionnel à qui l'on attribue le fait d'être plus « *rationnels* », de « *suivre la mode* » et d'être « *adeptes de la culture capitaliste* ». Ainsi, les espaces sont connotés symboliquement en fonction de la « mentalité » des étudiants qui les investissent.

Si les élèves ne mentionnent pas le facteur « ethnie » dans leur discours puisque « *ici, on ne remarque pas les origines* », nous a confié un étudiant franco-québécois, soulevons cependant que c'est dans la cafétéria, espace très neutre, que l'on retrouve généralement les jeunes d'origine immigrée alors que dans la salle de récréation du cégep, espace plutôt « cool », ils sont quasi-absents. De plus, il est frappant de constater que la plupart des élèves qui arborent le style le plus communément retrouvé dans la salle de récréation sont majoritairement des Québécois de souche française ou des jeunes inscrits dans les programmes d'arts et de sciences humaines. Les divisions induites par le style vestimentaire des étudiants et leur programme d'études recouperaient-elles une division ethnique?

Représentation et reproduction des regroupements

L'importance accrue de ces facteurs distincts dans les deux collèges trouve aussi écho dans les représentations que l'administration et les collégiens se font de leur cégep. Les élèves et les administrateurs à qui nous avons parlé ont tendance à se représenter les frontières de groupes et à les expliquer en mettant l'emphase sur une seule variable, différente selon le cégep : l'origine ethnique - dans le cas du cégep anglophone - et le style (ou l'état d'esprit) des étudiants - dans l'institution francophone. Qui plus est, ces informateurs connotent symboliquement des espaces en fonction des styles ou des origines des élèves qui les fréquentent. Certains lieux acquièrent ainsi une réputation qui influence l'utilisation qu'en font les cégépiens. Cette réputation en vient même à dominer et renforcer les représentations que les étudiants véhiculent concernant les espaces de leur

cégep.[8] Pourtant, nous avons constaté empiriquement dans ces lieux une certaine diversité en termes d'origines et de styles au cours de nos observations. Ces représentations persistent cependant et les mêmes tendances de regroupements semblent se reproduire dans le temps, en dépit du roulement de la clientèle étudiante.

Finalement, notons que les différences de dynamique entre étudiants des cégeps francophone et anglophone n'est pas sans évoquer les différentes conceptions de l'altérité québécoise et canadienne : la convergence culturelle et le multiculturalisme. Ainsi, on peut se demander dans quelle mesure ces conceptions traditionnelles de la gestion des différences ont des effets sur les processus d'interaction des cégépiens?

Les pratiques linguistiques

Outre l'étude des regroupements étudiants, les observations menées dans les deux cégeps nous ont amenés à explorer les pratiques linguistiques des jeunes. Ces observations nous permettent de constater que la langue d'enseignement de chaque institution est celle qui domine dans les échanges informels entre étudiants.[9] Par contre, les données recueillies présentent également une grande variété de pratiques linguistiques dans les deux institutions. En effet, dans les couloirs, les cafétérias et les salles de loisirs où socialisent les étudiants, nous avons entendu plusieurs langues minoritaires utilisées parfois dans des groupes mono-ethniques, mais aussi dans des groupes mixtes. De plus, l'alternance codique semble être une pratique linguistique très répandue et généralement perçue de façon favorable par les étudiants. Plusieurs types d'alternance de codes (Heller, 1995) ont été notés allant de l'utilisation de quelques mots dans une autre langue à des conversations où les participants alternent aisément d'une langue à l'autre et utilisent les différentes langues de façon soutenue. Les observations menées dévoilent un phénomène langagier qui est probablement assez rare dans d'autres villes canadiennes, soit le très haut taux de bilinguisme et de multilinguisme des jeunes étudiants et l'alternance codique trilingue où l'anglais, le français et une langue minoritaire sont utilisés au cours d'une même conversation.

Les deux institutions semblent présenter un contexte d'ouverture envers l'utilisation de langues minoritaires dans les situations informelles entre étudiants. Par ailleurs, dans l'institution de langue anglaise, nous avons été surpris par la quantité d'autres langues entendues ainsi que par le nombre d'interactions bilingues et multilingues. Cette pluralité linguistique semble survenir peu importe le sujet ou le contexte des discussions. De plus, dans ce cégep, il est très commun d'entendre la langue française, qu'elle soit la seule utilisée au sein d'une discussion ou une langue parmi

d'autres employées dans une interaction d'alternance codique.

Au contraire, dans le cégep francophone, si nous avons entendu plusieurs langues minoritaires, nous n'avons capté que très peu d'anglais et souvent sous forme d'alternance codique restreinte comme l'utilisation de courtes phrases d'anglais dans les salutations (ex : « *What's up dude?* », « *Call me before the game, man!* »). De même, les thèmes de la musique, des films ou de la télévision semblent amener les jeunes à puiser dans le répertoire anglophone. Par exemple, il nous a été donné d'entendre quelques mots d'anglais parsemés dans des conversations portant sur la musique ou, à d'autres occasions, des jeunes étudiants fredonner en cœur quelques lignes d'une chanson populaire anglophone. Les activités sportives constituent également des contextes où l'anglais est utilisé, notamment afin d'encourager ou de diriger les joueurs. Notons que nous n'avons pas entendu d'interactions où l'anglais a été utilisé de façon soutenue dans ce cégep pendant les deux trimestres scolaires d'observation.

Dans le cégep anglophone, les élèves font souvent référence[10] à la diversité ethnique de la population étudiante et à l'attitude positive de l'institution envers celle-ci. Par contre, ils décrivent l'institution également comme « *an English place* » où ils ont plus tendance à utiliser l'anglais que leur langue première. Ils nous ont aussi dit que l'utilisation du français n'est pas du tout mal vue, car « *everybody understands* ». En outre, la langue française peut aussi être utilisée de manière stratégique. Par exemple, lors d'un événement sportif opposant des élèves du cégep à une équipe américaine, nous avons observé des interactions en français entre les joueuses et les entraîneurs afin de masquer leur tactique. Qui plus est, si les étudiants affirment ne pas sentir d'intolérance face à l'utilisation d'une langue minoritaire, ils précisent cependant qu'il faut « faire attention » car parler dans une langue minoritaire peut exclure certains étudiants de la conversation.

Au cégep de langue française, plusieurs étudiants nous disent qu'ils sont fiers d'être multilingues et que d'autres étudiants admirent leurs compétences linguistiques. Ils avancent également ne pas avoir senti d'intolérance lorsqu'ils utilisent une autre langue que le français dans le cégep. D'autres nous disent qu'entendre une langue autre que la langue française dans le cégep peut déranger les « *Québécois de souche purs et durs* » et donner lieu à des commentaires négatifs de type « *on est au Québec icitte* ».

Ainsi, le paysage linguistique des deux cégeps présente des différences considérables. Toutefois, les données amassées révèlent que plusieurs jeunes montréalais se sentent à l'aise d'échanger dans plus d'une langue et ce, même à l'intérieur d'institutions qui visent chacune la reproduction

de leur « communauté linguistique ».

Discussion

Cette première phase d'observations nous permet donc de dresser un portrait préliminaire des relations intergroupes au sein des deux collèges étudiés et de mettre en lumière la diversité des pratiques linguistiques trouvées lors de situations informelles entre étudiants.

Notre analyse des données nous a permis de saisir l'intervention d'éléments de prime abord insoupçonnés dans les modes de regroupement et d'interactions des cégépiens. Il ressort que le facteur de l'origine ethnique semble prédominer au cégep anglophone alors que le style des jeunes est le facteur de regroupement le plus visible empiriquement dans l'institution francophone. Ces deux facteurs sont également mis de l'avant dans les discours étudiant et administratif. Ainsi, cette étude contribue à cerner des différences entre les dynamiques de regroupement propres à chacun des établissements.

Au niveau des pratiques linguistiques, nos données révèlent que la langue de l'institution s'avère sans contredit celle qui domine les échanges informels entre étudiants. Elles mettent aussi en lumière une grande diversité des usages langagiers comme l'utilisation de plusieurs langues et le recours à l'alternance codique dans les deux institutions. En outre, le cégep anglophone se démarque du cégep francophone de par la variété des pratiques linguistiques observées chez les jeunes. L'importance des regroupements ethniques dans cet établissement influence sans doute l'utilisation fréquente de langues minoritaires.

Ces interprétations nous amènent à de nouvelles interrogations: comment expliquer l'importance relative du facteur de l'origine ethnique et celui du style/affinité au sein de l'organisation des modes d'interaction des deux cégeps? Qu'en est-il de la différence retrouvée au niveau des pratiques linguistiques entre ces deux institutions?

La réputation des cégeps et la clientèle qu'ils attirent pourraient être des éléments d'explication. Rappelons que dans le cégep de langue anglaise, on retrouve un nombre plus élevé d'étudiants allophones ainsi que la présence d'étudiants ayant complété leurs études primaires et secondaires dans le système scolaire de langue française. En effet, plusieurs « francophones de souche » ainsi que d'allophones optent pour un cégep de langue anglaise, contribuant à la grande diversité linguistique et ethnique trouvée dans ces institutions (Gouvernement du Québec, 1999). En ce qui concerne l'établissement de langue française, ce sont les qualités artistiques et l'esprit contestataire qui caractérisent les étudiants.

Si le rôle de la composition linguistique et ethnique de la popu-

lation étudiante de ces deux cégeps ne peut pas être négligé, il nous semble que la gestion administrative de chaque établissement doit aussi être prise en compte. Dans le cégep de langue anglaise, l'administration met de l'avant une orientation qui valorise et encourage la diversité culturelle de ses étudiants : on loue les différences culturelles et on privilégie les associations ethniques dans un esprit de respect et d'appréciation de celles-ci. Il est possible que ce type de perspective encourage des pratiques langagières très diversifiées. Ce discours trouve d'ailleurs écho dans les propos des jeunes : « *Here no one feels intimidated to speak their mother tongue* », nous a confié une étudiante.

Par contre, dans le cégep francophone, on valorise plutôt les regroupements étudiants autour de projets communs en encourageant notamment les associations par programmes dont l'objectif est de favoriser un sentiment d'appartenance au-delà de l'origine ethnique afin d'éviter la « ghettoïsation » des groupes ethnoculturels, nous a précisé un administrateur. En outre, rappelons que ce cégep s'est doté d'une politique linguistique. Ces préoccupations pour la qualité de la langue et son utilisation, dont témoigne la mise en place de cette politique, n'existent pas dans le cégep de langue anglaise.

Nous devons également garder à l'esprit le fait que le cégep anglophone étudié compose depuis plus longtemps avec la diversité linguistique et ethnique de sa population étudiante. De surcroît, vu le décroissement rapide de la population anglophone de Montréal, la survie de cette institution dépend en grande partie de sa capacité d'attirer une population francophone et allophone.[11] Néanmoins, considérant la présence d'une politique linguistique, il semble que les craintes quant à la vitalité de la langue d'enseignement soient plus présentes dans l'institution de langue française que dans le cégep de langue anglaise.

Somme toute, les deux institutions éducatives montréalaises étudiées semblent continuer à jouer un rôle important dans la reproduction de « communautés linguistiques ». Par contre, comme l'ont avancé Meintel et Fortin (2001), nous ne pouvons plus accoler à ces communautés des étiquettes ethniques. Une toute autre dynamique paraît se dessiner dans la réalité montréalaise. Les cégépiens, par leurs modes de regroupement et d'interaction langagière passant bien souvent outre les frontières ethniques et linguistiques, remettent en question le clivage traditionnel entre Francophones et Anglophones et la pertinence du modèle binaire ou triangulaire généralement utilisé pour interpréter la situation montréalaise. L'émergence de cette nouvelle dynamique contribue donc au brouillage de l'« identité » des institutions sur lesquelles repose la reproduction

des « communautés » linguistiques.

Afin d'approfondir notre compréhension de cette dynamique émergente, une seconde phase d'enquête sera entreprise prochainement dans les deux cégeps montréalais étudiés. Cela permettra, entre autres, de mener des entrevues auprès d'étudiants visant à explorer les représentations qu'ils se font de leur institution scolaire, des modes de regroupement et des pratiques linguistiques. Ces nouvelles données seront confrontées aux discours institutionnels (issus principalement d'entretiens avec des administrateurs et de publications officielles) et nous permettront d'affiner l'analyse du matériel recueilli jusqu'à maintenant.

Notes

[1] Subventionnée par Patrimoine Canada.

[2] Si nous examinons spécifiquement les statistiques disponibles pour les jeunes québécois âgés de 15 à 24 ans, nous constatons que 38,4% des francophones québécois de ce groupe d'âge se déclarent bilingues, comparés à 77,9% chez les anglophones et à 67,6% chez les allophones (Jedwab, 1996). Dans tous les cas, ceci représente une augmentation importante depuis 1971.

[3] Entre 1971 et 1991, le pourcentage d'allophones ayant des compétences en français a connu une augmentation considérable, passant de 47% à 69%, tandis que le pourcentage d'allophones déclarant des compétences en anglais s'est très légèrement réduit, passant de 69 % à 68 % (Jedwab, 1996).

[4] Le pourcentage d'allophones montréalais "officiellement bilingues" et, donc, dans les faits, trilingues, est passé de 33,4% en 1971 à 44% en 1996 (Marmen et Corbeil, 1999). Ce taux s'élève à 67,2% pour les jeunes allophones québécois de 15 à 24 ans (Jedwab, 1996).

[5] Ce problème nous a amené à utiliser des définitions approximatives à travers des références par « types » pour les origines (ex. « type maghrébin », « type asiatique ») ou par style pour les allures vestimentaires (ex. « style hip-hop », « style *straight* », « style artistico-hippie »).

[6] Puisqu'ils sont les témoins privilégiés des rapports sociaux chez les jeunes, ce sont les regroupements que l'on peut qualifier de " spontanés ", dans le sens où il s'agit de *gangs* d'amis ou de connaissances qui se " tiennent " ensemble au quotidien, dont nous traitons dans ce texte.

[7] Soulignons également la présence d'autres facteurs comme le genre des élèves, les amitiés datant de l'école secondaire, les connaissances de quartier ou les liens familiaux qui peuvent aussi influencer les modes d'interaction.

[8] Toutefois, il est à noter que ces représentations peuvent être interprétées de façons différentes. Au cégep anglophone par exemple, les divisions en fonction de l'origine ethnique nous ont été décrites par certains comme étant respectueuses des différences alors que d'autres en parlent en termes d'enfermement ou de ghettoïsation.

[9] Une étude sociolinguistique quantitative de Mc Andrew et *al*. (1999) a mené à des résultats semblables dans le cas des écoles francophones primaires et secondaires de Montréal. Malgré la diversité linguistique des étudiants, le français domine leurs interactions informelles.

[10] Ces données proviennent d'entretiens réalisés auprès d'étudiants allophones trilingues dans le cadre d'une autre étude sur le multilinguisme (Lamarre, FCAR-nc, 2000-2003)

[11] Dans cette optique, la disponibilité de renseignements en espagnol et en français sur le site web de cet établissement ainsi que le soutien offert aux étudiants dont l'anglais n'est pas la langue maternelle constituent probablement des stratégies d'ouverture mises en œuvre.

Bibliographie

Bourdieu, Pierre, 1979. « Les trois états du capital culturel », *Actes de la recherche en sciences* sociales, no 30, pp.3-6.

Bourdieu, Pierre, 1982. *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.

Conseil de la langue française, 1999. *Communiqué de presse*, août 1999.

De Sardan, Jean-Pierre Olivier, 1995. « La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie », *Les terrains de l'enquête*, Marseille, Éditions Parenthèse, École des Hautes Études en Sciences Sociales, pp. 69-109.

Gouvernement du Canada, 1969. *Commission Royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*, Rapport final, 1971, Ottawa, Queen's Printer.

Gouvernement du Québec, 1972. « La position de la langue française au Québec », *Rapport de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française sur les droits linguistiques au Québec* (Rapport Gendron), Vol. 1, 2, 3. Québec: Éditeur officiel du Québec.

Gouvernement du Québec, 1990. *Au Québec pour bâtir ensemble: Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*, Québec Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec.

Gouvernement du Québec, 1999. « La situation linguistique dans le secteur de l'éducation, 1997-98 », *Bulletin statistique de l'éducation*, Québec, Ministère de l'Éducation, Direction des statistiques et des études quantitatives, no 10, mars 1999.

Heller, Monica, 1995. « Code-switching and the politics of language », Milroy, L. et Muysken, P. (dir.), *One speaker, two languages: cross-disciplinary perspectives on code-switching*, Cambridge/New York: Cambridge University Press, pp.158-175.

Jedwab, Jack, 1996. *English in Montreal: A Layman's Look at the Current Situation*, Montréal, Images.

Juteau, Danielle, 2000. « Du dualisme canadien au pluralisme québécois », dans M. Mc Andrew et F. Gagnon (dir.), *Relations ethniques et éducation dans les sociétés divisées*. Paris/Montréal, L'Harmattan, pp. 13-26.

Lamarre, Patricia, 2001. « Le multilinguisme des jeunes allophones québécois: ressources sociétales et défi éducatif », *Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec*, Colloque thématique sur « Les enjeux démographiques et l'intégration des immigrants », 25 et 26 janvier 2001.

Levine, Marc, 1990. *The Reconquest of Montreal : Language Policy and Social Change in a Bilingual City*, Philadelphia, Temple University Press, 285 pages.

Marmen, Louise et Jean-Pierrre Corbeil, 1999. *Les langues au Canada: Recensement de 1996*, Ottawa, Patrimoine canadien, 92 pages.

Mc Andrew, Marie, Calvin Veltman, Francine Lemire et Josefina Rossell, 1999. *Concentration ethnique et usages linguistiques en milieu scolaire*, Montréal, Immigration et métropoles.

Meintel, Deirdre et Sylvie Fortin, 2001. « Identité et langue », *Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec*, Colloque thématique sur « Les enjeux démographiques et l'intégration des immigrants », 25 et 26 janvier 2001.

Norris, Alec, 1999. *The Gazette*, Series on the New Anglo, Montreal, 26 mai au 6 juin 1999.